

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

N° 120 /2026

Conformement aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel °15/247
Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de
service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA ,
informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre
ouvert avec exigences des capacités minimales N°127/2026 Relatif à la réalisation
d'un Centre d'artisanat à CHAREF

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

ENTREPRISE RETENUE : groupement Fasih Mohamed - Bourekda Mhamed

NIF(Fasih Mohamed): 19317020006610500000

NIF(Bourekda Mhamed): 18617260008411601700

Montant de l'offre EN TTC : 128.732.248.00DA

DELAI DE REALISATION : 08 mois

CRITERE DE CHOIX : Moins disant Qualifié

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante , dispose
d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les
quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la
commission des marchés de wilaya , les autres soumissionnaires intéressés à
prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont
invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de
la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le
BOMOP

Le Directeur des équipements publics